

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 191/2017
Date: 1er mars 2017
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2017.STA.188
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Daniel Beutler, Gwatt, avec effet au 28 février 2017.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Monsieur **Samuel Kullmann**, né en 1986, politologue, professeur d'anglais, Staatsstrasse 74, 3652 Hilterfingen, inscrit sur la liste 5, UDF, dans le cercle électoral de Thoune,

élu au Grand Conseil au 1^{er} mars 2017.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du Jura bernois.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat